



BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ENSEMBLE DE SON EXERCICE 2024

Faits saillants du quatrième trimestre de l'exercice 2024

- Les revenus se sont établis à 2 691,8 millions \$, en baisse de 384,5 millions \$, ou 12,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui correspondait à un quatrième trimestre record.
- Le bénéfice net s'est établi à 188,2 millions \$, en baisse de 176,9 millions \$, ou 48,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 404,5 millions \$, en baisse de 123,5 millions \$, ou 23,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ s'est établi à 2,46 \$, en baisse de 1,39 \$ par action, ou 36,1 %, et le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,46 \$, en baisse de 2,08 \$ par action, ou 45,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nous avons continué de surclasser l'industrie des VCC, nos ventes au détail de véhicules *Can-Am* ayant augmenté de plus de 20 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La Société a augmenté son dividende trimestriel de 17 % pour le porter à 0,21 \$.

Faits saillants de l'exercice 2024

- Nous avons augmenté nos revenus de 3,3 % par rapport au dernier exercice, pour atteindre un sommet record inégalé de 10 367,0 millions \$.
- Le bénéfice net s'est établi à 744,5 millions \$, en baisse de 120,9 millions \$, ou 14,0 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons réalisé les prévisions révisées pour l'exercice 2024, le bénéfice dilué normalisé par action¹ s'étant établi à 11,11 \$, soit une baisse de 0,94 \$ par action, ou 7,8 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 9,47 \$.
- Nous avons continué de réaliser des gains de parts de marché, étant donné que les ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ont augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les ventes de l'industrie ont augmenté de 1 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles records de plus d'un milliard de dollars, ce qui a donné lieu à de solides rendements pour nos actionnaires, et nous avons ainsi pu affecter un montant de 501,8 millions \$ aux rachats d'actions et aux paiements de dividendes.

Prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2025

- La Société prévoit de maintenir la croissance de sa part de marché dans l'industrie des sports motorisés et de réduire ses stocks au sein du réseau, ce qui se traduit par des prévisions relatives aux revenus se situant entre 9,1 milliards \$ et 9,5 milliards \$;
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ devrait s'établir entre 7,25 \$ et 8,25 \$.

Valcourt, Québec, le 28 mars 2024 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2024. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR+](#) et sur [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« L'exercice 2024 a été marqué par des gains de parts de marché dans l'industrie des sports motorisés en Amérique du Nord, ainsi que par le lancement réussi de nouveaux produits et par les progrès soutenus réalisés à l'égard de nos initiatives stratégiques, ce qui s'est traduit par des revenus et des flux de trésorerie disponibles records. Notre performance dans la catégorie des véhicules côte à côte a été très impressionnante, étant donné que nous avons atteint une part de marché de 30 % un an plus tôt que prévu dans notre plan. Je remercie sincèrement nos équipes pour leur engagement envers notre réussite », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

« Nos résultats du quatrième trimestre ont été conformes à nos prévisions malgré les conditions hivernales défavorables qui ont eu une incidence sur nos activités liées à la neige. Alors que nous entamons l'exercice 2025, nous nous concentrons sur la gestion proactive des stocks au sein du réseau afin de préserver notre proposition de valeur aux concessionnaires. Nous prévoyons renforcer notre position en tant que fabricant d'équipements d'origine (« OEM² ») de choix grâce à notre portefeuille de produits diversifiés, ainsi qu'à la vigueur de nos facteurs d'affaires fondamentaux. Nous sommes également enthousiasmés par le lancement de nos nouvelles motos électriques *Can-Am* à venir plus tard au cours de l'exercice, ce qui devrait élargir davantage notre marché potentiel », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Original Equipment Manufacturer.

Faits saillants financiers

(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Revenus	2 691,8 \$	3 076,3 \$	10 367,0 \$	10 033,4 \$	7 647,9 \$
Marge brute	652,8	787,6	2 601,3	2 499,4	2 132,2
Pourcentage de marge brute	24,3 %	25,6 %	25,1 %	24,9 %	27,9 %
BAIIA normalisé ¹	404,5	528,0	1 699,6	1 706,3	1 462,1
Bénéfice net	188,2	365,1	744,5	865,4	794,6
Bénéfice net normalisé ¹	188,0	309,2	873,4	976,7	846,5
Bénéfice par action – dilué	2,46	4,54	9,47	10,67	9,31
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	2,46	3,85	11,11	12,05	9,92
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	75 475 831	78 812 364	77 166 505	79 382 008	82 973 284
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	76 667 383	80 402 213	78 523 790	80 946 102	85 259 520

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2025

La Société a établi ses prévisions pour l'exercice 2025 comme suit (ces prévisions remplacent toutes les prévisions financières antérieures de la Société, y compris les objectifs financiers à long terme qui avaient été publiés par la Société dans le cadre de son plan stratégique quinquennal appelé « Mission 2025 ») :

Mesure financière	Exercice 2024	Prévisions pour l'exercice 2025 ⁴ par rapport à l'exercice 2024
Revenus		
Produits toutes saisons	5 339,4 \$	Baisse de 4 % à 7 %
Produits saisonniers	3 410,7	Baisse de 18 % à 22 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 184,6	Baisse de 2 % à 5 %
Groupe marin	432,3	Baisse jusqu'à 5 % ou hausse jusqu'à 5 %
Total des revenus de la Société	10 367,0	9,1 milliards \$ à 9,5 milliards \$
BAIIA normalisé¹	1 699,6	1 370 millions \$ à 1 470 millions \$
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	11,11 \$	7,25 \$ à 8,25 \$
Bénéfice net	744,5	550 millions \$ à 630 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2025

- Dotation à l'amortissement ajustée : ~ 440 millions \$ (comparativement à 382 millions \$ à l'exercice 2024)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 185 millions \$ (comparativement à 175 millions \$ à l'exercice 2024)
- Taux d'imposition effectif¹ : ~ 25,5 % à 26,0 % (comparativement à 23,6 % à l'exercice 2024)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 76,2 millions d'actions (comparativement à 78,5 millions à l'exercice 2024)
- Dépenses d'investissement : ~ 500 millions \$ (comparativement à 586 millions \$ à l'exercice 2024)

Perspectives trimestrielles pour l'exercice 2025⁴

Compte tenu de l'importance qu'elle accorde à la gestion des niveaux des stocks au sein du réseau, la Société prévoit que le BAIIA normalisé¹ pour le premier trimestre de l'exercice 2025 diminuera d'environ 35 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

3. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

4. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2025.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, la Société a enregistré une baisse du volume des expéditions et des revenus par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2023. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice considéré sont principalement attribuables à une baisse des livraisons de produits saisonniers, car les résultats du quatrième trimestre de l'exercice considéré se comparent de façon défavorable aux résultats solides enregistrés au quatrième trimestre de l'exercice précédent, où les expéditions de produits saisonniers ont été effectuées après le point culminant de la saison de vente au détail en raison des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement au cours de l'exercice précédent. Les revenus ont également subi l'incidence négative de la hausse des incitatifs liés aux ventes et des conditions hivernales défavorables, principalement en Amérique du Nord, où la courte saison de conduite a entraîné une baisse de la demande pour les PAV par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les ventes au détail trimestrielles de la Société en Amérique du Nord ont diminué pour toutes les gammes de produits, sauf les VCC, ce qui s'est traduit par une baisse globale des ventes au détail par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Bien que la Société continue de faire des gains d'efficacité dans la production en raison des améliorations de la chaîne d'approvisionnement, la baisse du volume de ventes et la hausse des programmes de vente ont donné lieu à une diminution du pourcentage de marge pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Revenus

Les revenus ont diminué de 384,5 millions \$, ou 12,5 %, pour se chiffrer à 2 691,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 3 076,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans la plupart des gammes de produits, qui découle des expéditions tardives de produits saisonniers pour la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi qu'au ralentissement de la demande des consommateurs, surtout sur les marchés à l'International, à la hausse des programmes de vente dans la plupart des gammes de produits et aux conditions hivernales défavorables, qui ont eu une incidence sur la saison au chapitre des PAV liés aux motoneiges. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de produits toutes saisons et par les prix favorables dans la plupart des gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 4 millions \$.

- **Produits toutes saisons⁵ (51 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2024) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 109,1 millions \$, ou 8,7 %, pour se chiffrer à 1 363,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 1 254,8 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. L'augmentation est principalement attribuable à une composition favorable des ventes en raison de l'introduction de nouveaux modèles et à la hausse du volume de ventes de V3R en raison du moment où les expéditions ont été effectuées entre le troisième et le quatrième trimestre de l'exercice 2024. L'augmentation des revenus a été contrebalancée en partie par la hausse des programmes de vente et par la baisse du volume de ventes de VTT et de VCC. L'augmentation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 1 million \$.
- **Produits saisonniers⁵ (35 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2024) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 366,9 millions \$, ou 27,8 %, pour se chiffrer à 952,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 1 319,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de produits et à la hausse des programmes de vente, surtout au chapitre des motoneiges en raison des conditions hivernales défavorables. La baisse du volume s'explique principalement par les expéditions tardives au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023 par rapport à l'exercice considéré. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions \$.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁵ (11 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont diminué de 87,3 millions \$, ou 23,1 %, pour se chiffrer à 291,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 378,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. La diminution est attribuable à la baisse du volume de ventes de PAV, qui s'explique essentiellement par la baisse des commandes des concessionnaires en raison des stocks plus élevés dans leur inventaire et des conditions hivernales défavorables, principalement en Amérique du Nord, qui ont eu une incidence sur la saison de conduite de motoneige et sur les revenus connexes tirés des PAV. La diminution comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 4 millions \$.
- **Groupe marin⁵ (3 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 38,4 millions \$, ou 29,9 %, pour se chiffrer à 90,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 128,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de produits, à la hausse des programmes de vente et à une composition défavorable des ventes. La baisse du volume s'explique principalement par le ralentissement de la demande des consommateurs au sein de l'industrie. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables dans la plupart des gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 1 million \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 10 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat est principalement attribuable à la baisse des ventes au détail de motoneiges et de motomarines pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des expéditions tardives effectuées après le point culminant de la saison de vente au détail au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023. De plus, les conditions hivernales défavorables ont eu une incidence sur notre saison au chapitre des motoneiges pour l'exercice considéré. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des ventes au détail de VCC pour le trimestre clos le 31 janvier 2024.

- **Produits toutes saisons** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2023. L'industrie des produits toutes saisons a affiché une hausse d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- **Produits saisonniers** : Les ventes au détail ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 20 à 30 pour cent, même sans tenir compte des pontons *Sea-Doo*, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2023. L'industrie des produits saisonniers a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 14 % par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2023 en raison du ralentissement de la demande des consommateurs au sein de l'industrie de la navigation de plaisance.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Marge brute

La marge brute a diminué de 134,8 millions \$, ou 17,1 %, pour se chiffrer à 652,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 787,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. Le pourcentage de marge brute a diminué de 130 points de base pour s'établir à 24,3 %, comparativement à 25,6 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute découle de la baisse du volume de ventes, comme mentionné précédemment, et de la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables et la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits, ainsi que par la baisse du coût des matières et des coûts liés à la logistique découlant de l'efficacité accrue de la chaîne d'approvisionnement. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 12 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 123,6 millions \$, ou 35,2 %, pour atteindre 474,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 350,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la charge de perte de valeur comptabilisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024 pour le secteur Groupe marin. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 6 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a diminué de 123,5 millions \$, ou 23,4 %, pour se chiffrer à 404,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 528,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation, même sans tenir compte de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 176,9 millions \$, ou 48,5 %, pour s'établir à 188,2 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, comparativement à 365,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin comptabilisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, ainsi qu'à une augmentation des frais financiers, partiellement contrebalancées par une fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, ainsi que par la baisse de la charge d'impôt et la hausse des produits financiers.

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Revenus

Les revenus ont augmenté de 333,6 millions \$, ou 3,3 %, pour se chiffrer à 10 367,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2024, comparativement à 10 033,4 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de VTT, à l'augmentation des livraisons de pontons *Sea-Doo*, à la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la hausse des programmes de vente, qui est principalement attribuable aux mesures incitatives visant les ventes au détail, et par la baisse du volume de ventes dans les autres gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 187 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a diminué de 6,7 millions \$, ou 0,4 %, pour atteindre 1 699,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2024, comparativement à 1 706,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, même sans tenir compte de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin, partiellement contrebalancée par la hausse de la marge brute.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 120,9 millions \$, ou 14,0 %, pour atteindre 744,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2024, comparativement à 865,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin comptabilisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024 et à une augmentation des frais financiers, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, ainsi que par la baisse de la charge d'impôt et la hausse des produits financiers.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 1 658,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2024, comparativement à des flux de trésorerie nets de 649,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement et à la baisse de l'impôt payé.

La Société a investi 585,8 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'ajouter de la capacité de production additionnelle et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2024, la Société a également remboursé un montant de 501,8 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions.

Dividende

Le 27 mars 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 22 avril 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 avril 2024.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son quatrième trimestre de l'exercice 2024. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 20887), composez le 1 800 717-1738 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La présentation utilisée dans le cadre de la webdiffusion sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2024 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* et les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, *Lynx*, *Sea-Doo*, *Can-Am*, *Rotax*, *Alumacraft*, *Manitou*, *Quintrex* et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à l'exercice 2025 de la Société, incluant les prévisions financières et les hypothèses connexes de la Société (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant à la « Mission 2025 », les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, notamment à l'égard de la gestion proactive des stocks au sein du réseau, la situation financière, la position sur le marché, notamment la capacité de gagner des parts de marché additionnelles, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la demande prévue envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, les activités de recherche et développement de produits, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits, notamment le lancement des nouvelles motos électriques Can-Am plus tard au cours de l'exercice, à leur conception, à leurs caractéristiques, à leur capacité ou à leur performance projetées, les dates prévues de leur mise en marché et l'incidence prévue du lancement de ces produits, les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2024 et dans d'autres documents d'information continue déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des hausses importantes et récentes des taux d'intérêt et des taux d'inflation; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux, notamment en raison du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment la mise en œuvre continue de son système ERP; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les fluctuations des taux de change; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses suivantes : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une baisse à une légère hausse; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; un ralentissement de la croissance économique mondiale; une incidence limitée du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine; aucune détérioration additionnelle du conflit au Moyen-Orient; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; des taux d'inflation qui s'améliorent, mais qui demeurent élevés; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient subir les pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS

	Définition	Motif
BALIAA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BALIAA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, cette mesure tient compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	Aider les investisseurs à déterminer le taux d'imposition effectif, y compris les éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice normalisé par action – dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Bénéfice net	188,2 \$	365,1 \$	744,5 \$	865,4 \$	794,6 \$
Éléments normalisés					
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(97,5)	(56,6)	10,8	92,4	(13,3)
Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité ²	—	2,2	—	25,5	—
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(4,8)	(1,8)	21,3
Coûts des services passés ³	—	4,3	—	4,3	—
Charge de perte de valeur ⁴	116,3	—	116,3	—	—
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ⁵	3,8	2,6	15,6	8,3	9,9
Crise liée au passage de la frontière ⁶	—	—	6,2	—	—
Coûts de sortie liés aux moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> ⁷	—	—	15,0	—	0,4
Gain à la résiliation d'un contrat de location ⁸	—	—	—	—	(8,7)
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁹	2,7	1,0	22,7	1,0	44,3
Autres éléments ¹⁰	5,8	(5,1)	7,4	(3,2)	3,8
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 11}	(31,3)	(4,3)	(60,3)	(15,2)	(5,8)
Bénéfice net normalisé¹	188,0	309,2	873,4	976,7	846,5
Charge d'impôt normalisée ¹	71,7	96,3	269,9	315,7	287,9
Frais financiers ajustés ¹	47,2	36,5	186,4	113,9	63,4
Produits financiers ajustés ¹	(2,9)	(1,4)	(11,8)	(4,2)	(3,8)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	100,5	87,4	381,7	304,2	268,1
BAIIA normalisé¹	404,5 \$	528,0 \$	1 699,6 \$	1 706,3 \$	1 462,1 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.

3. Avec prise d'effet le 31 décembre 2022, BRP a approuvé un ajustement ponctuel devant être accordé aux retraités et aux conjoints survivants du régime de retraite pour les employés de BRP (Canada) qui ont pris leur retraite avant 2017. L'incidence de cette augmentation ponctuelle est comptabilisée à titre de coûts des services passés au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023.

4. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2024, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 116,3 millions \$ qui se rapporte au secteur Groupe marin.

5. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

6. Au cours de l'exercice 2024, la Société a engagé des coûts de transport et d'inactivité marginaux, comme le coût de la main-d'œuvre directe, lesquels sont liés à des stratégies d'atténuation mises en œuvre pour corriger le ralentissement relatif au passage de la frontière entre Juárez, au Mexique, où la Société possède trois usines, et El Paso, au Texas, aux États-Unis.

7. La Société a engagé des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie, et a déprécié les stocks de pièces de rechange relativement à sa production de moteurs hors-bord *Evinrude*.

8. Au cours de l'exercice 2022, la Société a fait l'acquisition de ses deux installations louées au Mexique. La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et des obligations locatives connexes a donné lieu à un gain de 8,7 millions \$ à la résiliation d'un contrat de location.

9. Décomptabilisation des coûts de transaction non amortis liés à la refixation du taux de l'emprunt à terme B-2 et au refinancement de l'emprunt à terme B-1 au cours de l'exercice 2024; engagement d'une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et décomptabilisation des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de l'emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US au cours de l'exercice 2022.

10. Les autres éléments comprennent un recouvrement d'assurance lié à l'équipement détruit par l'incendie de l'usine Juárez 2 comptabilisé au cours de l'exercice 2023 et les coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

11. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

(en millions \$ CA, sauf les données par action)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2022
Rapprochement de la dotation à l'amortissement					
Dotation à l'amortissement	103,1 \$	90,0 \$	391,7 \$	310,4 \$	273,6 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	(2,6)	(2,6)	(10,0)	(6,2)	(4,1)
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ²	—	—	—	—	(1,4)
Dotation à l'amortissement ajustée	100,5 \$	87,4 \$	381,7 \$	304,2 \$	268,1 \$
Rapprochement de la charge d'impôt					
Charge d'impôt	40,4 \$	92,0 \$	209,6 \$	300,5 \$	282,1 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	31,3	4,3	60,3	15,2	5,8
Charge d'impôt normalisée¹	71,7 \$	96,3 \$	269,9 \$	315,7 \$	287,9 \$
Rapprochement des frais financiers					
Frais financiers	49,9 \$	37,5 \$	209,3 \$	114,8 \$	128,9 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁴	(2,7)	(1,0)	(22,7)	(0,9)	(44,3)
Perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	(21,3)
Autres	—	—	(0,2)	—	0,1
Frais financiers ajustés	47,2 \$	36,5 \$	186,4 \$	113,9 \$	63,4 \$
Rapprochement des produits financiers					
Produits financiers	(2,9) \$	(1,4) \$	(16,6) \$	(6,0) \$	(3,8) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	4,8	1,8	—
Produits financiers ajustés	(2,9) \$	(1,4) \$	(11,8) \$	(4,2) \$	(3,8) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹					
Bénéfice net normalisé ¹	188,0 \$	309,2 \$	873,4 \$	976,7 \$	846,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,2	(1,1)	(1,5)	(0,7)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	75 475 831	78 812 364	77 166 505	79 382 008	82 973 284
Bénéfice normalisé par action – de base¹	2,50 \$	3,93 \$	11,30 \$	12,29 \$	10,19 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹					
Bénéfice net normalisé ¹	188,0 \$	309,2 \$	873,4 \$	976,7 \$	846,5 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,2	(1,1)	(1,5)	(0,7)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	76 667 383	80 402 213	78 523 790	80 946 102	85 259 520
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	2,46 \$	3,85 \$	11,11 \$	12,05 \$	9,92 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

4. Décomptabilisation des coûts de transaction non amortis liés à la refixation du taux de l'emprunt à terme B-2 et au refinancement de l'emprunt à terme B-1 au cours de l'exercice 2024; engagement d'une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et décomptabilisation des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de l'emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US au cours de l'exercice 2022.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles¹.

<i>(en millions \$ CA)</i>	Exercices clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 658,1 \$	649,5 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(548,4)	(601,0)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(37,4)	(58,4)
Flux de trésorerie disponibles¹	1 072,3 \$	(9,9) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

-30-

Demande média :

Émilie Proulx
Relations avec les médias
medias@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com

Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex